

LABELLISATION



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne FCPR Natixis Solidaire"
www.finansol.org

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) « Solidaires » gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

PRINCIPE D'INVESTISSEMENT

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être investi pour au moins 35% de son actif en titres émis par des entités agréées par l'autorité administrative, en tant qu'entreprises solidaires. La performance du Fonds intègre principalement une dimension « sociale » en complément de la performance financière obtenue par les investissements réalisés par les FCPE solidaires.

CARACTÉRISTIQUES

Société de Gestion : NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

GÉRANT PRINCIPAL

EMMANUEL GAUTIER

FRAIS

Droits d'entrée (max.) % : 10,0
Droits de sortie (max.) % : 2,0
Frais de gestion (max.) % : 0,5

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net(Euro) 48 102 273,7
Nombre de parts 442 388,0
Valeur liquidative(EUR) 108,7

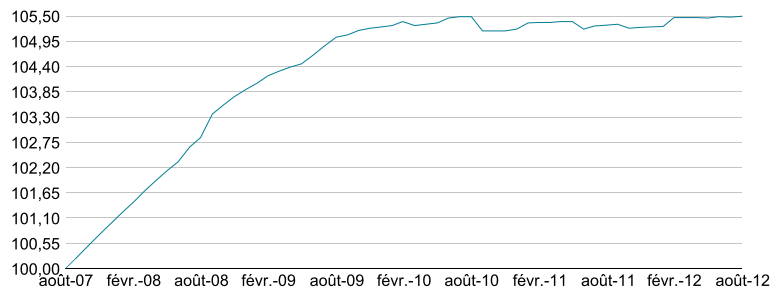
EMETTEURS SOLIDAIRES EN % DE L'ACTIF NET

Emetteurs	Poids
ACTED	3,8
ADIE	5,8
ASSOCIATION FRANCE ACTIVE	1,7
AUTONOMIE ET SOLIDARITE S.A.	0,9
BRETAGNE ATELIER	0,1
CAISSE SOLIDAIRE	0,2
EHD	5,1
EQUISOL	0,6
EUROFIDEM	6,1
FCPR SENS	0,9
FEDERATION HABITAT ET HUMANISME	2,5
FEMU QUI S.A.	0,5
FINANTOIT	0,6
FONCIERE D'HAB.ET HUMANISME	9,4
FONCIERE TERRE DE LIENS	3,1
HERRIKOA SA	0,8
NEF CAPITAL ETHIQUE MANAGEMENT	4,7
PHITRUST PARTENAIRES	0,4
PROLOG UES	4,2
PROMOTION PARTICIPATION COOPERATION ECONOMIQUE	3,4
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	0,4
SOCIETE D'INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE - S.I.F.A.	9,3
SOFINEI	0,3
SOGAMA	2,5
Total titres solidaires détenus :	67,4
Ratio Réglementaire de détention des titres solidaires :	35

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

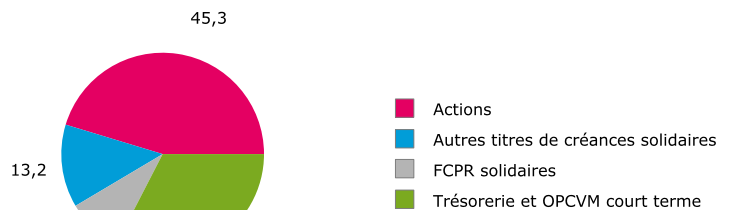
	1 MOIS	3 MOIS	DÉBUT ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS
Fonds	0,02	0,04	0,22	0,18	0,43	5,50

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE - (base 100 au 31/08/2007)

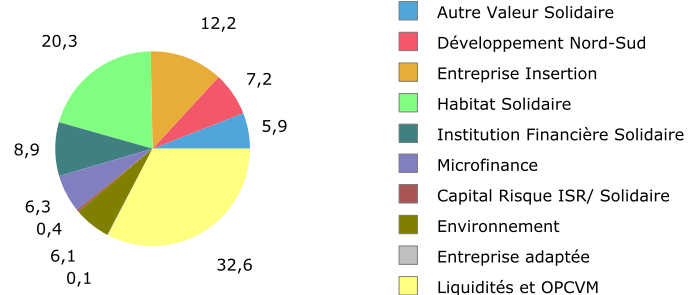


Les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



RÉPARTITION PAR SECTEUR SOLIDAIRE



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

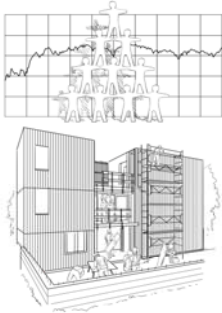
REPORTING MENSUEL



Emmanuel Gautier
Gérant- Responsable Gestion solidaire

Le secteur de l'entrepreneuriat social a longtemps souhaité maintenir la taille "humaine" de ses projets dans une optique d'ancrage local et d'expérimentation. L'enjeu pour les entreprises sociales est aujourd'hui de se développer durablement et de répliquer sur de nouveaux territoires les initiatives ayant fait leurs preuves. Pour ce faire, plusieurs défis sont à relever :

- le premier est d'accéder à un éventail plus large de sources de financement : paradoxalement, tandis que les entrepreneurs sociaux qui réussissent souffrent d'un manque chronique de capital, les investisseurs déplorent que les opportunités de participation restent limitées ; les créateurs de demain sont en effet encore peu sensibilisés à l'entrepreneuriat social ;
- le deuxième est de renforcer l'accompagnement au développement, aujourd'hui insuffisant ;
- le troisième est d'améliorer les mesures d'impact social qui permettent aux entrepreneurs sociaux d'apporter la preuve de leur efficacité aux investisseurs et aux pouvoirs publics.



Regards sur un investissement de SIFA

TERRA COOPA (MONTPELLIER – 34)

Depuis 10 ans, les ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) accompagnent des projets d'installation agricole. Les porteurs de projet accueillis sont en majeure partie non issus du secteur agricole et connaissent des difficultés pour lancer leur activité en raison de capacités d'investissements limitées.

Aujourd'hui 3 projets de couveuses paysannes sont lancés sur la région dont le projet **Terra Coopa sur l'Hérault**.

La coopérative Terra Coopa s'est installée sur le domaine du Viviers (commune de Clapiers) près de Montpellier dans le cadre d'un partenariat avec la communauté d'agglomération. En effet, ce domaine de 120 ha dont 60 ha de terres agricoles a été acquis en juin 2010 par l'agglomération avec l'objectif de maintenir l'activité agricole aux portes de Montpellier et développer l'agriculture de proximité.

Terra Coopa met à disposition de **5 à 10 porteurs de projets** une surface de 8,5 ha dans ce domaine pour leur permettre de :

- **Tester et démarrer leur projet d'installation agricole** en maraîchage biologique pour une période de 3 ans maximum,
- **Bénéficier d'un hébergement juridique, un statut ainsi qu'un accompagnement personnalisé avec des outils de production mutualisés**

Terra Coopa appuie notamment les porteurs de projet sur les mécanismes de commercialisation en circuit court.

Terra Coopa accueille principalement des demandeurs d'emplois ou allocataires du RSA.

Aux termes des 3 ans, les porteurs de projet doivent quitter la couveuse pour s'installer sur d'autres terres ou devenir entrepreneurs salariés de la coopérative et ainsi continuer à bénéficier de la mutualisation des moyens.

Emplois Equivalent Temps Plein : 12 ETP, dont 10 contrats d'insertion.

Montant prêt SIFA : 20 000 €

Actualités solidaires

Vers un statut de mutuelle européenne ?

Au lendemain de la présentation en Conseil des ministres d'une communication relative au soutien à ESS, le ministre de l'Economie Sociale et Solidaire, Benoît Hamon s'est rendu jeudi 6 septembre à Bruxelles. Lors de la réunion de l'intergroupe économie sociale du Parlement européen puis devant le commissaire Michel Barnier, le ministre français a exposé ses projets.

Avec "l'initiative pour l'entrepreneuriat social" lancée par la Commission européenne en octobre 2011, l'ESS figure désormais à l'agenda européen.

Benoît Hamon, qui a été député européen de 2004 à 2009, plaide pour la création d'un statut de mutuelle européenne.

A suivre.

